



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE

VENDREDI 23 JUIN 2023 19H30 – SALLE DUJARIÉ, LE MANS

ALLOCUTION DE JOCELIN CORVAISIER

Le quorum de l'Assemblée générale est atteint soit 7 831 présents pour 7 968 voix.

L'Assemblée Générale peut délibérer.

Jocelin CORVAISIER met à l'adoption les modifications statutaires.

Adoption à l'unanimité

Jocelin CORVAISIER donne la parole au directeur de l'établissement qui nous accueille, Daniel PRETTO.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DANIEL PRETTO

La parole est à Daniel PRETTO, Directeur de l'établissement St Joseph.

ALLOCUTION DE CHARLES MECKES

La parole est à Charles MECKES, président du Comité.

Je souhaite la bienvenue à

Monsieur Olivier SASSO Conseiller Départemental du Canton du Mans, Vice-président, En charge de la Commission vie associative, culture, sport, tourisme et patrimoine,

Monsieur Nordine ARIK Adjoint au Maire du Mans aux Sports et aux Activités Sportives,

Monsieur Yannick OLIVIER représentant de la FFBB,

Monsieur Jean-Michel DUPONT, Président de la Ligue Régionale de Basket des Pays de la Loire ,

Monsieur Michel AHIER, Directeur Départemental du Crédit Mutuel Maine Anjou,

Monsieur Daniel PRETTO, Directeur de l'Ecole Collège St Joseph du Mans qui nous accueille,

Mesdames, Messieurs, les représentants Présidents des clubs,

Mesdames, Messieurs, les représentants des clubs.

En préambule, je tenais à remercier Daniel PRETTO ancien président de club d'avoir mis à notre disposition la salle Dujarié pour notre Assemblée Générale.

Le moment est venu de faire le bilan de la saison, première analyse les chiffres, record de licenciés au nombre de 8027.

Un record jamais atteint dans notre département, il y a 3 ans avant la Covid nous avons atteint 7402 licenciés ce qui était déjà un record.

Plus de 71% de nos licenciés ont moins de 18 ans.

Cette progression vous revient par votre dynamisme associé à la mise en place du Pass Sport qui a permis de retrouver nos jeunes adhérents. Cette aide de 50 euros va être reconduite l'année prochaine, c'est une bonne nouvelle.

Mais comment allons-nous pouvoir en accueillir plus ?

Les gymnases du Mans et des communes sont trop petits ou pas assez nombreux.

Plusieurs clubs du Mans et de la Sarthe m'ont fait part d'être complets en nombre d'équipe, en raison du manque de créneaux, ce problème se retrouve dans beaucoup de clubs en Sarthe.

Il est regrettable que la ville du Mans et certaines communes en zone rurale (comme Conlie) n'aient pas daigné travailler plus intensément sur le plan infra de la Fédération mis en place il y a plus de deux ans et qui leurs permettait des aides non négligeables allant de 50 à 90% de l'ensemble du prix d'un complexe innovant à des coûts 2 à 3 fois moins chers qu'un gymnase traditionnel.

D'un point de vue SPORTIF :

Les résultats en Seniors sont mitigés avec 3 descentes, la JALT en Nationale 3, de St Pavin en PNM et de le Mans CSSG en RM2. Elles sont compensées par 3 montées, le Mans St Pavin en Nationale 3 Féminine, par Sablé en RF2 et La Chapelle st Aubin en RM2.

A contrario en Jeunes nous avons eu de très bons résultats avec 3 titres régionaux sur les 8 possibles en 5x5, ainsi qu'un titre en Inter-Région.

Félicitations aux 4 équipes et aux 4 clubs :

- Les U20 Masculin Excellence Le Mans CSSG
- Les U17 Masculin Interrégional CTC Le Mans Nord SCM
- Les U13 Masculin CTC Le Mans Nord SCM
- Les U15 Féminine de la CTC Val de Sarthe Guécélard titre jamais obtenu par la Sarthe.

S'ajoutent 10 équipes qui ont accédé à une demi-finale voire une finale :

Les U20 Masculin finaliste CTC Le Mans Jalt/JCM

J'en profite pour remercier la ligue d'avoir accepté de délocaliser la finale entre nos 2 équipes sarthoises dans une comble au SCM salle Jarry.

- Les U20 Masculin excellence ½ finaliste le Mans Nord SCM
- Les U20 Masculin R1 ½ finaliste La Chapelle St Aubin
- Les U20 Masculin R2 ½ finaliste Mulsanne B2000
- Les U17 Masculin R1 finaliste le Mans JALT-JCM

- Les U17 Masculin R2 vainqueur Le Mans Nord SCM
- Les U15 Inter-Région finaliste CTC Le Mans JALT-JCM
- Les U15 Masculin R2 finaliste JS Ruaudin
- Les U18 Féminine R2 ½ finaliste Le Mans Nord St Pavin
- Les U13 Féminine R2 ½ finaliste CTC sud Sarthe La Flèche Sablé

Je félicite les différents champions départementaux et les vainqueurs coupes.

A travers ces bon résultats plusieurs clubs ont obtenu un Label club élite Formateur 3 étoiles :

La Chapelle St Aubin, le Mans CSSG, le Mans JALT, Le Mans JCM, Le Mans SCM en Masculin, la Chapelle St Aubin en Féminin.

Félicitations aux 6 clubs.

Concernant la commission technique j'ai retenu 3 dossiers importants :

- La gestion d'un dossier épineux et récurrent concernant la Section Sportive du Lycée Le Mans Sud. Plusieurs familles ont contesté l'inégalité des choix et des chances d'entrer dans cette structure. Après le constat de plusieurs dysfonctionnements et ne pouvant pas garantir l'équité le Comité Directeur a tranché en se retirant du projet.
- Le 9 novembre nous avons renouvelé les 2 Sections Sportives des collèges Camus du Mans et Cocteau de Coulaines en présence des 2 directeurs et de la Ligue permettant des échanges fructueux.
- Troisième dossier, choisir les équipes U13 pour la région, après concertation, mutualisation, le dossier a évolué dans le bon sens. Nous serons vigilants au respect des engagements.

Je remercie Guillaume COULBAUT pour son professionnalisme et son accompagnement des élus référents.

La commission Compétitions a dû s'adapter et se réorganiser avec le départ anticipé de Mme Dominique BILLON fin décembre. Je la remercie pour les 30 années passées au service du Basket sarthois. Le mi-temps a été réattribué en grande partie à Mme Christelle PASQUIER.

Nous sommes partis du constat qu'elle avait eu une importante diminution de charge de travail sur les licences et qu'elle n'avait plus la discipline à gérer.

Je la remercie d'avoir accepté de s'adapter et d'être toujours à l'écoute de vos et nos besoins.

En Mini-Basket, l'opération OBE a enfin pris son envol avec 3000 enfants inscrits, chiffre record dans notre département avec des interventions clubs ou comités.

Nos 16 écoles de Mini Basket fonctionnent très bien.

2 clubs ont reçu la labélisation Ecole Française 3 étoiles au niveau National, le Mans JCM et la Chapelle St Aubin. 3 autres sont en attente : La Flèche, Ruaudin, Roëzé.

J'invite les autres clubs à compléter le dossier départemental, dans 90% des cas vous répondez au cahier des charges.

J'en profite pour citer les autres labels que vous avez eus :

- Label Basket Santé RESOLUTIONS pour les clubs de Roëzé, Le Mans ASM et Le Mans JALT
- Label MicroBasket pour les clubs de Le Mans ASM, Le Mans JCM et La Flèche
- Label FFBB Citoyen : Changé BC, Roëzé et Le Mans SCM

Je vous encourage tous à essayer d'en obtenir, ces labels sont le gage d'un travail de qualité qui vous permettra de prétendre à des aides dans les différents dossiers de subvention.

La Mini-Basket Maxi-Fête a de nouveau été un succès dans l'enceinte Marie Marvingt ensoleillée avec plus de 2 300 spectateurs le samedi, 1 900 participants sur les deux jours, 120 bénévoles dont 82 arbitres.

Avec la mise en place d'un terrain spécifique JAP, d'un terrain 3*3 avec des animations et concours pour la journée nationale du 3*3.

J'ai une bonne nouvelle, nous y retournerons le vendredi 31 mai pour les écoles et le samedi 1er juin 2024 pour les clubs.

Un petit regret sur l'implication de la ville DU MANS sur ce projet, Mr ARIK représentant de la Ville m'avait fait forte impression lors de nos échanges à la Maxi Fête de l'année dernière, puis le 28 juillet à la Mairie et sur le parvis de l'Open Plus 2022. Mais depuis, aucune de nos sollicitations n'a pu aboutir. Nous espérons que nous pourrions rectifier le tir la saison prochaine.

Je n'oublie pas le basket 3x3 qui se développe. Cette année nous avons créé un championnat Entreprises avec 18 entités et un tournoi universitaire.

Nous avons poursuivi nos championnats Séries qualificatif au Master Ligue avec 2 titres sarthois JS Raudin en U15 Masculin et en Roëzé Basket en U17 Masculin.

Nous avons soutenu les Opens série puis organisé les 2 Open Access :

- Le Junior League qualificatif à l'Open plus Junior League qui s'est déroulé aux Herbiers
- Et le Super League qualificatif à l'Open plus du Mans qui fut de très grande qualité avec des équipes d'un très bon niveau et une forte fréquentation sur le parvis des Jacobins.

Je tenais à remercier Fabien BELLEC et Gabriel BARBANCON pour l'excellent travail et leur investissement sur nos manifestations 3*3 et la Maxi Fête.

Une nouvelle commission a vu le jour sur ce mandat.

La commission démarche citoyenne qui a pour mission de développer un Basket citoyen en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de fair-play et d'intégration.

Les objectifs sont de lutter notamment contre les incivilités sur et autour du terrain et favoriser l'inclusion et l'accès de tous à la pratique du basket. Certains d'entre vous l'ont intégré je les en remercie.

Je remercie le MSB qui poursuit chaque année un partenariat fort avec le Comité en menant différentes actions :

- L'organisation d'un entraînement délocalisé,
- L'organisation de 3 ou 4 séances dans vos clubs,
- L'organisation du tournoi Pays de la Loire U15 et d'inviter les 8 équipes participantes à un match de championnat,
- L'invitation de l'ensemble des officiels sur un match de championnat,
- La possibilité d'inviter très régulièrement des clubs sarthois sur des matchs de championnat

Nous serons très heureux de les retrouver en coupe d'Europe l'année prochaine.

Nous sommes une terre de basket et nous allons continuer à faire vibrer le ballon rond dans tout le département.

Nos projets :

Le Conseil Départemental nous accompagne dans notre développement, il nous a financé 80% d'un panier remorque d'une valeur de 18000 euros. Cette remorque permettra des animations au cœur de vos communes dans toute la SARTHE.

Le Crédit Mutuel voyant ce beau projet va participer financièrement à l'achat d'un nouveau véhicule pour remplacer le mini bus devenu obsolète par son âge et sa capacité à tracter.

La Ligue Régionale va nous doter d'un terrain amovible pour les différentes manifestations existantes du 3*3 ou à venir.

Il faut noter que ces aides viennent en plus des partenariats classiques.

Merci au Conseil Départemental, au Crédit Mutuel et à la Ligue pour leur accompagnement dans nos projets.

Nous avons subi la réforme Pacte tous engagés et nous avons dû répondre dans l'urgence à un afflux d'arbitres en formation jamais vu depuis dix ans.

La Sarthe n'étant pas doté d'un Conseiller Technique Arbitre la commission à essayer de gérer la situation en multipliant les heures de bénévolat en urgence.

Devant les obligations de plus en plus importante le Comité Directeur a décidé de créer un poste de CTA à temps partiel de 500 heures pour la première année.

Avec ces premiers projets ambitieux, nous allons poursuivre notre accompagnement de vos structures :

- en vous reproposant des réunions décentralisées qui ont été une vraie réussite,
- en vous accompagnant sur les labellisations,
- en vous accompagnant sur la professionnalisation, les associations qui ont passé le pas s'y retrouvent réellement dans leur organisation,
- en vous accompagnant sur la fidélisation de vos jeunes licenciés en finançant plus de 800 ballons à la rentrée s'ils renouvellent leur 1ère licence,
- en poursuivant l'invitation au MSB des nouveaux licenciés pour les catégories U8 à U12,

Et pour finir ce discours le Comité Directeur a pris la décision de vous offrir 5 licences dirigeantes (coût pour le comité 7300 euros). Nous pensons qu'il faut fidéliser les bénévoles et vous y aider.

Cela s'ajoutera aux 15 licences offertes par la Fédération sur les nouveaux dirigeants. La ligue et le comité prendront aussi le coût de la quote-part.

Avec toutes ces mesures nous espérons que la saison 2023/2024 soit encore plus réussie, que nous porterons haut les valeurs citoyennes et les couleurs de notre département.

Je remercie les nombreux élus actifs qui m'accompagnent.

Je vous remercie de votre attention.

Charles MECKES remercie le club du JCM basket de nous accueillir ce soir.

Merci de votre attention.

ALLOCUTION DE JOCELIN CORVAISIER

Je remercie

Jocelin CORVAISIER met à l'approbation le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 au JCM.

Adoption à l'unanimité

Jocelin CORVAISIER met à l'approbation le rapport moral du secrétaire général.

Adoption à l'unanimité

Nous allons passer aux commissions, étant donné que vous avez reçu cette semaine les bilans de la saison, nous allons donc vous présenter les projections pour la saison prochaine.

COMMISSION COMPETITIONS

La parole est à Jean-François ANGAUT, président de la Commission.

COMMISSION MINIBASKET

La parole est à Nathalie PELLERIN, présidente de la Commission.

COMMISSION DES OFFICIELS

La parole est à Karine PORTAL, présidente de la Commission.

COMMISSION 3X3

La parole est à Karine PORTAL, présidente de la Commission.

COMMISSION COMMUNICATION/ÉVÉNEMENTIEL

La parole est à Frédéric MELOCCO, président de la commission.

COMMISSION TECHNIQUE

La parole est à Samuel RENO, co-président de la Commission.

COMMISSION CITOYENNETE ET MIXITE

La parole est à Véronique ROUSSET, présidente de la Commission.

COMMISSION QUALIFICATION

La parole est à Bruno PIOUS, président de la Commission.

TRESORIER

La parole est à Philippe CHAUVIN, Trésorier.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Comité, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos au 30 avril 2023.

L'exercice 2022/2023 arrêté au 30 avril 2023 se solde par un résultat positif de 18 726,03€, traduisant un excédent des produits sur les charges.

L'augmentation sensible du nombre de licenciés, la bonne maîtrise des frais et le maintien du soutien de nos partenaires nous permet d'atteindre ce résultat.

Les produits se sont élevés à 487 999,35 €. Ils proviennent pour l'essentiel :

- des cotisations demandées aux clubs : 411 238,08 € soit 84% des produits. (socle des licences, assurances, mutations, affiliations)
- des subventions ou aides reçues représentant 11% des produits, par le Conseil Départemental de La Sarthe et par l'Agence Nationale du Sport.

Les dépenses de la saison, s'élèvent à 469 273,32 €. Elles se composent :

- du reversement à la Ligue des Pays de La Loire, (socle licences, assurances, mutations et affiliations) et l'aide aux clubs décidée par le comité pour 236 275,95 €, soit 50%
- des frais de personnel pour 113 516,40 €, soit 25%,
- des charges de fonctionnement pour 31 968,16 €, soit 7%
- des charges des différentes commissions pour 87 512,81 €, soit 19%

Le bilan fait état de la situation patrimoniale du Comité de Basket de La Sarthe : à l'actif ce qu'elle possède et au passif ses ressources et ses dettes. Le total du bilan s'élève à 307 196,00€.

En immobilisation est comptabilisé un véhicule d'une valeur de 16 500 €, totalement amorti.

L'actif circulant est composé :

- des sommes dues par les clubs 108 353,52 €,
- des fonds disponibles pour 194 542,48 €

Au passif, figurent

- les dettes à moyen et court terme (ce que doit le Comité)
 - o facture due à la Ligue Régionale pour 48 192,20 €,
 - o charges dues pour 89 430,37 €
- les produits perçus d'avance pour 45 000,00 €.
- les capitaux propres avec le résultat de cette année seront positifs de 97 362,52 €.

Le budget prévisionnel de la saison 2023/2024, que vous trouverez ci-après, est construit avec comme hypothèse, un maintien du nombre de licenciés.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Philippe CHAUVIN, Trésorier, lis le rapport des vérificateurs aux comptes, car celui-ci est excusé.

Conformément à la mission de vérificateur aux comptes de votre Comité Départemental, que vous nous avez confiée lors de votre Assemblée Générale du 15/06/2018, nous avons procédé au contrôle des pièces et documents comptables mis à notre disposition par votre trésorier.

Notre mission n'est pas un audit, mais a pour but de vérifier que tous les mouvements sont justifiés et se rapportent bien aux besoins de fonctionnement de votre comité et pour la pratique du basket, et plus largement à l'objet défini à l'article 4 des statuts.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des vérifications effectuées, pour la saison 2022/2023, à la date d'arrêté des Comptes au 30 AVRIL 2023, pour la période du 1er Mai 2022 au 30 Avril 2023.

Nous nous sommes assurés de la concordance entre les soldes des comptes de banque au 30/04/2023 et les relevés bancaires à la même date.

Nous avons examiné les comptes figurant au grand livre et nous avons procédé à des investigations et pointages. Par sondage, nous nous sommes assurés de la correcte affectation comptable des dépenses et recettes du compte de résultat. Nous avons également examiné les sommes figurant dans les comptes de tiers. A l'issue de nos contrôles nous n'avons pas relevé d'anomalie.

Le compte de résultat et le bilan sont établis selon les règles du Plan Comptable Général, avec des spécificités pour le compte de résultat, puisqu'il est adapté aux critères du Comité départemental. La comptabilité est informatisée.

Il n'a pas été versé de rémunérations aux membres du conseil d'administration. Seuls des remboursements réels de frais, sur justificatifs ont été effectués, sur validation du président ou du trésorier ou font l'objet d'une déduction fiscale pour les frais forfaitaires.

Nous vous rappelons et confirmons les chiffres figurant sur les documents fournis par votre trésorier. Les Recettes s'élèvent à 487 999 €, les dépenses s'élèvent à 469 273 € ce qui génère un bénéfice de 18 726 €.

Le total du Bilan est quant à lui de 307 196 € dont 97 362 € de Fonds propres issus des résultats accumulés des années précédentes.

Nos vérifications nous amènent à la conclusion que les comptes qui vous sont soumis à votre approbation sont sincères et réguliers, et vous invitons à les approuver tels qu'ils vous sont présentés, à donner quitus aux Administrateurs.

Nous proposons à votre approbation le rapport du vérificateur aux comptes.

Adoption à l'unanimité

Nous proposons à votre approbation le compte de résultat, et le bilan.

Adoption à l'unanimité

Nous proposons à votre approbation le budget prévisionnel.

Adoption à l'unanimité

ALLOCUTION DE ARMEL COCAUD

La parole est à Armel COCAUD, représentant Commission Régionale Equipements.

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU CREDIT MUTUEL

La parole est à Michel AHIER, représentant du Crédit Mutuel.

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La parole est à Monsieur Olivier SASSO, représentant du Conseil Départemental.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE REGIONALE

La parole est à Jean-Michel DUPONT, président de la Ligue Régionale des Pays de la Loire.

ALLOCUTION DE LA REPRÉSENTANTE FFBB

La parole est à Yannick OLIVIER, représentante de la FFBB.

REMISE DE RECOMPENSE FEDERALE

| FÉMININ | |
|-----------------------|---|
| SENIORS | RUAUDIN JEUNESSES SPORTIVE - 1 |
| U18 PRÉ-RÉGION | IE - CTC VAL DE SARTHE BASKET - GUECELARD B.B.C. - 1 |
| U15 PRÉ-RÉGION | SOM BASKET-BALL - 1 |
| U13 PRÉ-RÉGION | LA FERTE BERNARD V.S. - 1 |

| MASCULIN | |
|-----------------------|---|
| SENIORS | LE MANS C.S.S.G. - 2 |
| U20 PRÉ-RÉGION | LA FLECHE US - 1 |
| U17 PRÉ-RÉGION | LA FLECHE US - 1 |
| U15 PRÉ-RÉGION | LE MANS C.S.S.G. - 1 |
| U13 PRÉ-RÉGION | IE - CTC LE MANS NORD BASKET - LE MANS SCM - 3 |

| COUPE SARTHE & TROPHÉE | |
|-----------------------------------|---|
| U15 FEMININ | IE - CTC LE MANS NORD BASKET - LE MANS A.S.MADELEINE - 1 |
| U15 MASCULIN | RUAUDIN JEUNESSES SPORTIVE - 1 |
| U18 FEMININ | MULSANNE BASKET 2000 - 1 |
| U17 MASCULIN | IE - CTC JALT-JCM - LE MANS JALT - ESPOIR |
| SENIORS FEMININ | RUAUDIN JEUNESSES SPORTIVE - 1 |
| SENIORS MASCULIN | COULAINES J.S. - 2 |
| TROPHEE MASCULIN | LE MANS C.S.S.G. - ESPOIR |

Remise des récompenses 3x3 :

U13F : LE MANS ST PAVIN 1

U15F : RUAUDIN J.S.

U18F : COULAINES

U20F/SF : LE MANS JCM

U13M : RUAUDIN J.S.

U15M : RUAUDIN J.S. 1

U17M : ROEZE B.C. 1

U20M/SM : LE MANS JALT 2

Le Président souhaite de bonnes vacances à tout le monde, et invite les présents au pot de l'amitié offert par le comité.

Fin de la réunion 22h00.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Meckes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Président du Comité de La Sarthe,
Charles MECKES.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Corvaisier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Secrétaire Général,
Jocelin CORVAISIER.